

## Djibouti

### Part 1: Situation update in the country

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements et avancées qui ont eu un impact sur la situation des enfants et des femmes à Djibouti. Le cyclone tropical Sagar a frappé Djibouti le 19 et 20 mai, affectant entre 10 000 et 15 000 personnes et occasionnant dans son passage de graves inondations, destruction d'infrastructures, de maisons et appauvrissant les moyens de subsistance des communautés. La visite de la Directrice Exécutive de l'UNICEF au mois de juin a permis de soumettre des thématiques de plaidoyer au plus haut niveau, à travers plusieurs rencontres avec les donateurs, des ministres et avec Son Excellence le Président de la République. Ceci a contribué à une ouverture concernant l'adhésion de Djibouti au mouvement Scale Up Nutrition (SUN), l'établissement d'un comité multisectoriel pour adresser la question de la malnutrition et une attention plus accrue à la question des adolescents et des jeunes. De plus, la première année de mise en application de la loi sur les réfugiés, en alignement avec les engagements pris par le Gouvernement de Djibouti vis-à-vis du Cadre de Réponse Global pour les Réfugiés (CRRF), a permis l'intégration des élèves réfugiés dans le système d'éducation national et la prise en charge des soins de santé pour les réfugiés par le Gouvernement djiboutien. Comme dans les années passées, Djibouti a continué à accueillir des afflux de réfugiés et de migrants, y compris des enfants non-accompagnés. Comme dans les pays voisins (Ethiopie et Somalie), des épidémies de diarrhée aigue aqueuse ont été observées dans différentes parties du pays, notamment le long des routes migratoires.

En termes de génération d'évidences sur la situation des enfants, aucune enquête nationale couvrant de façon globale les indicateurs clés de la situation des enfants et des femmes n'a été conduite en 2018. La dernière enquête de ce type remonte à l'année 2012 avec l'enquête djiboutienne sur la santé de la famille (EDSF/PAPFAM). Toutefois, la quatrième enquête djiboutienne auprès des ménages (EDAM 4) dont les résultats ont été publiés en 2018, a permis de publier des mises à jour de différents taux de pauvreté monétaires des enfants, des taux de scolarisation et d'accès à l'eau potable. Les statistiques administratives sectorielles ne sont pas toujours disséminées et souffrent d'insuffisances en termes de complétude et de désagrégation.

#### Evolution du contexte social, politique et économique

La République de Djibouti est un pays à revenu intermédiaire (le produit intérieur brut à prix courant est de 1 921 dollars par habitant en 2017). Sept habitants sur 10 vivent dans les zones urbaines, avec 6 sur 10 vivant dans la ville de Djibouti, la capitale. Le manque d'activités économiques dans les régions de l'intérieur pousse la population rurale vers la ville de Djibouti qui regroupe l'essentiel d'activités. Dans le contexte d'une urbanisation non planifiée, les populations issues de l'exode rural ainsi que les afflux de migrants des pays voisins exercent des pressions additionnelles sur les services sociaux de base déjà limités dans la capitale. A 47 %, le taux de chômage reste élevé, plus accentué pour les femmes (63 %) et touche de plus en plus aussi les jeunes, y compris ceux qui sont diplômés.

L'EDAM 4, réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, a montré que, malgré le taux de croissance économique de 7 % pendant les dernières années, la pauvreté n'a pas reculé de manière significative depuis 2013. En effet l'enquête montre que le taux de pauvreté absolue est de 21 % alors qu'il était de 23 % en 2013 et le taux de pauvreté globale est de 36% au lieu de 41% en 2013 avec des disparités importantes entre la ville de Djibouti et les autres régions et entre le milieu urbain et le milieu rural (taux respectivement de 13,6 % et 45 % ; 14,8 % et 62,6 %). De plus, le coefficient de Gini est de 0,42, démontrant ainsi la répartition inégale des ressources et une concentration de ces dernières parmi les déciles les plus aisés. Le taux de pauvreté monétaire des enfants se situe à 23 % au niveau national et 67 % en milieu rural.

L'économie est fortement dominée par le secteur tertiaire (77 %), les secteurs primaire et secondaire ne contribuent que pour 4 % et 19 % au produit intérieur brut, respectivement. La croissance

économique a légèrement diminué en 2017 pour se situer à 7,2 % (comparé à 8,7 % en 2016). Ce ralentissement est dû en grande partie à une diminution de la demande par l'Éthiopie (21 %), le transbordement (13 %) et la demande locale (9 %) et aura un impact sur le marché de l'emploi et donc sur le revenu des ménages, impactant ainsi la situation des enfants.

L'endettement a augmenté en passant de 85 % du produit intérieur brut (PIB) en 2016 à 101 % du PIB en 2017, dû aux grands projets d'investissement financés sur prêts de la part d'États et établissements étrangers. Lors d'une mission effectuée en décembre 2018, le Fonds Monétaire International (FMI) a souligné le risque de surendettement et a préconisé des réformes permettant la transition vers une croissance économique plus inclusive et durable, basée sur les investissements et le développement du secteur privé, créant des emplois et réduisant la pauvreté. Au moment où les échéances pour le remboursement des dettes publiques se rapprochent, il y a un risque réel de réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux afin de libérer des ressources financières pour couvrir les remboursements. Cependant, selon un rapport de la Banque Mondiale le pays a connu une belle performance sur le plan de l'environnement des affaires, passant de la 171<sup>e</sup> place à la 154<sup>e</sup> dans l'indice Doing Business, notamment grâce à l'amélioration de l'environnement juridique et administratif pour établir une entreprise.

Sur le plan politique, le pays jouit d'une stabilité politique avec un système politique dominé par une coalition entre deux partis au pouvoir depuis la fin de la guerre civile en 1994. Depuis les élections législatives de 2017, le scrutin proportionnel est introduit et a permis aux parlementaires issus de l'opposition de bénéficier des mandats de représentation nationale.

#### Tendances régionales

Sur le plan régional, le pays est entouré des voisins qui sont en proie à des situations d'instabilité socio-politique avec des conséquences réelles sur la situation de Djibouti sous forme de flux migratoires et de réfugiés, accompagné d'un risque de débordement des tensions sociales à Djibouti. L'OIM estime à 150 000 le nombre de personnes ayant transité à Djibouti vers les pays du Golfe, en 2018, dont environ 20 % d'enfants.

Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau Gouvernement éthiopien, on assiste à un changement de politique vis-à-vis de ses voisins, notamment l'Érythrée, ouvrant la voie à l'utilisation des infrastructures portuaires de ce pays, ce qui pourrait se traduire en une utilisation réduite du port de Djibouti.

#### Situation humanitaire

Djibouti continue à abriter plus de 28 700 réfugiés et demandeurs d'asile (dont 48 % d'enfants) en provenance de l'Éthiopie, de l'Érythrée, de la Somalie et du Yémen. Pendant l'année 2018, l'engagement du Gouvernement djiboutien d'adhérer au Cadre Global de Réponse aux Réfugiés (CRRF) s'est réalisé sur le terrain à travers l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation.

De plus, le pays continue à subir les effets négatifs de la sécheresse chronique qui se manifestent notamment par des situations d'insécurité alimentaire qui contribuent à des taux de malnutrition aigüe qui dépassent les seuils d'urgence définis par l'Organisation Mondiale de la Santé.

En mai 2018, Djibouti a connu des inondations dévastatrices suite au passage du cyclone Sagar dans le Golfe d'Aden. Cet événement a occasionné des dégâts significatifs dans 17 écoles à Djibouti Ville, avec un impact sur la scolarité d'environ 17 086 élèves. De plus, selon les résultats provisoires de l'évaluation de l'impact humain, 50 % des ménages touchés par le cyclone ont indiqué que leur latrine avait été détruite par le cyclone entraînant ainsi des risques de maladies liés à l'hygiène et l'assainissement.

## Santé – Nutrition

En matière de santé, selon les données de l'enquête EDSF/PAPFAM, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué, passant de 123 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 67,8 pour 1 000 naissances vivantes en 2012. On constate que le milieu urbain est plus touché par la mortalité infanto juvénile que le milieu rural qui se situent respectivement à 69,2 ‰ et 63,6 ‰. La mortalité touche plus les garçons que les filles avec des taux qui se situent respectivement à 74,5 ‰ contre 60 ‰. Le taux de mortalité infantile suit les mêmes tendances avec 58,9 ‰ pour l'urbain, 55,6 ‰ pour le rural, 62,4 ‰ pour le sexe masculin et 53,3 ‰ pour le sexe féminin. Quant au taux de mortalité maternelle, il poursuit la tendance à la baisse amorcée pour se situer à 383 pour 100 000 naissances vivantes.

Les complications de la grossesse, les maladies et la malnutrition sont les principaux facteurs qui sous-tendent la situation de la santé des femmes et des enfants à Djibouti. La prévalence de la contraception et les consultations prénatales (plus de 4 visites) restent toujours faibles avec respectivement 19 ‰ et 22,6 ‰. Les accouchements assistés par du personnel qualifié sont au niveau national de 87,4 ‰. Le milieu rural est désavantagé par rapport au milieu urbain en ce qui concerne les indicateurs relatifs à la santé de la mère.

En matière de vaccination l'enquête de couverture vaccinale de 2014 estime les taux de couverture vaccinale des enfants âgés de 0 à 11 mois à 82,1 ‰ tandis que le taux est de 82,7 ‰ chez les enfants âgés de 12-23 mois, avec une disparité assez importante entre les régions.

Les efforts visant à améliorer la survie et le développement des enfants restent toujours confrontés à des défis dans le domaine de la nutrition. Selon les données de l'enquête SMART 2013, 17,8 ‰ des enfants de moins de 5 ans présentent une malnutrition aiguë globale et 5,7 ‰ une malnutrition aiguë sévère. Pour la forme aiguë de la malnutrition, le milieu urbain est plus touché avec respectivement 18,2 ‰ et 6,4 ‰ pour la malnutrition globale et la malnutrition sévère. Aussi les garçons sont plus touchés que les filles pour la forme aiguë de la malnutrition. La prévalence de la malnutrition chronique globale se situe à 29,7 ‰ pour la malnutrition globale et 10,7 ‰ pour la forme sévère. Là aussi on constate que le taux est plus élevé chez les garçons.

Dans le domaine du VIH/SIDA, le pays continue à être confronté à l'épidémie de VIH/SIDA généralisée, avec une prévalence estimée par les Nations Unies à 2,5 ‰ chez les adultes, en l'absence d'une enquête nationale de séroprévalence. L'épidémie de VIH dans le pays est caractérisée par une forte concentration dans les zones urbaines (en particulier dans la ville de Djibouti). Les données de routine montrent que 78 ‰ des femmes séropositives connues sont sous traitement antirétroviral (ARVs) et 100 ‰ des nouveaux nés des mères séropositives sont sous ARVs.

## Eau, assainissement et hygiène

Dans le domaine de l'eau, l'assainissement et de l'hygiène, le taux selon les données de l'enquête EDAM 4 de 2017 est de 90,2 ‰ au niveau national avec une très grande disparité entre les régions. En effet, le taux d'accès à l'eau est de 98,2 ‰ alors que dans la région de Tadjourah, qui présente le plus bas taux d'accès à l'eau, le niveau est de 45,5 ‰. L'accès à l'assainissement est de 77 ‰ au niveau national mais l'accès à l'assainissement présente aussi une disparité entre les régions avec la ville de Djibouti où l'accès est de 89 ‰ et les régions d'Obock et de Tadjourah qui présentent respectivement des taux de 29,5 ‰ et 29,7 ‰. La défécation à l'air libre est toujours pratiquée par la majorité des populations rurales avec une pratique aiguë dans les régions de Tadjourah, Obock et de Dikhil.

## Education

Dans le domaine de l'éducation, on note un intérêt croissant pour l'éducation préscolaire au niveau politique. Cependant, malgré une amélioration du taux de préscolarisation, qui est passé de 7,2 ‰ en

2016 à 13,6 % en 2017 (avec un taux de 12,8 % pour les filles), le taux brut de préscolarisation reste bas. L'éducation préscolaire est organisée dans des établissements privés principalement à Djibouti ville où l'accès est plutôt réservé aux classes moyennes et aisées en raison de son coût.

L'enseignement primaire a fait un réel progrès en termes de couverture : selon les données de l'annuaire statistique de l'éducation de 2017 le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 81,4 % à 89,01 % entre 2016 et 2018. Toutefois presque un enfant sur cinq parmi ceux qui ont l'âge d'aller à l'école n'a pas encore accès à l'école (taux net de 75 %, EDAM 4), en particulier dans les régions de l'intérieur. Cependant la déperdition entre les niveaux d'enseignement reste assez élevée et touche principalement les filles. La qualité de l'enseignement reste un défi. En effet les résultats des évaluations en 5e année, appelées Objectifs Terminaux d'Intégration (OTI) réalisées en français, mathématiques et arabe montrent que le taux de réussite pour les élèves ayant passé l'OTI en 2018 est de 71,8 % (72,7 % pour les filles).

## Protection de l'enfant

Les mutilations génitales féminines (MGF) restent l'une des violations des plus sévères et les plus répandues des droits de la jeune fille à Djibouti en matière de protection. Le taux de MGF est estimé à 78,4 % pour les femmes de tout âge, selon l'EDSF/PAPFAM de 2012, ce qui montre une baisse par rapport au taux de 93 % de 2006 avec une quasi égalité entre le milieu rural et le milieu urbain. Cette baisse reste relative car le taux reste encore élevé parmi les filles de 10-19 ans pour se situer à 79,6 %. Par ailleurs, certaines régions comme la région d'Obock affichent des taux extrêmement élevés avec 95 % pour les femmes de tous âges.

Le taux d'enregistrement des naissances est de 92,6 %, selon la même source. Un code de protection de l'enfant a été élaboré avec l'appui de l'UNICEF en 2015 et le pays vient de se doter d'un document d'orientation sur la protection de l'enfant. Cependant, la disponibilité des services de protection reste assez limitée et le référencement des cas relevant de la protection de l'enfant reste encore à l'état embryonnaire voire même inexistant.

Les enfants en mouvement (migrants et réfugiés) restent une autre catégorie d'enfants particulièrement vulnérables et plus à risque d'être victimes de violence. 48 % de la population des réfugiés et demandeurs d'asile sont des enfants (plus de 13 000) qui ont subi des traumatismes dans leur pays d'origine ou pendant le voyage à Djibouti et ont donc besoin d'appui psychosocial. Les enfants migrants non-accompagnés dont le nombre est estimé à environ 1 500 vivent souvent dans les rues de la capitale où ils sont très vulnérables et exposés aux risques de violence, exploitation et abus.

## Protection sociale

En matière de politique sociale l'EDAM 4 situe le taux de pauvreté monétaire des enfants à 23 % au niveau national et 67 % en milieu rural. La nouvelle stratégie de protection sociale axée sur le socle de protection prend en considération la vulnérabilité des enfants mais le ciblage de ces enfants reste un défi à relever, en l'absence d'une analyse multidimensionnelle des privations des droits des enfants. La mise en place des guichets sociaux qui constituent des points d'entrée pour la prise en charge des familles vulnérables où il existe des travailleurs sociaux renforcés en matière de la protection de l'enfant constitue une avancée notable vers une prise en charge intégrée des cas sociaux et le développement de la référence entre les différents services de protection.

## Part 2: Major Results including in humanitarian action and gender, against the results in the Country Programme Documents

L'année 2018 a constitué pour le bureau UNICEF Djibouti la première année de mise en œuvre pour le programme de coopération 2018 – 2022 ainsi que la première année de mise en œuvre du plan stratégique de l'UNICEF au niveau global. Le programme à Djibouti couvre tous les 5 groupes d'objectifs cités dans le plan stratégique. Les stratégies de changement déployés à Djibouti pour atteindre les résultats fixés incluent les éléments suivants :

- i. l'élaboration de programmes pour obtenir des résultats à l'échelle en faveur des enfants (y compris le renforcement des politiques et stratégies, le renforcement des capacités, le renforcement des systèmes et le changement de comportements) ;
- ii. la programmation tenant compte des sexes ;
- iii. le plaidoyer pour la cause des enfants chez les décideurs et le grand public ;
- iv. les partenariats en faveur des enfants ;
- v. le travail de concert avec les autres agences des Nations Unies ;
- vi. la génération d'évidences pour susciter le changement en faveur des enfants.

L'action humanitaire et les interventions visant l'égalité des sexes sont deux principes qui sous-tendent tous les programmes de l'UNICEF Djibouti.

### Groupe d'objectifs 1:

Dans le cadre des programmes pour obtenir des résultats à l'échelle en faveur des enfants, l'appui spécifique de l'UNICEF a porté sur le renforcement des capacités du personnel de la santé afin de leur permettre de rendre un service de qualité à la population. Ainsi l'UNICEF Djibouti a :

- renforcé les capacités de 33 médecins et 65 infirmiers sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, de 25 sages-femmes sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et de 40 sages-femmes sur la prise en charge des soins du nouveau-né.
- formé 166 agents de santé sur la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère selon le protocole national.

Les résultats cités ci-dessous ont été réalisés aussi grâce à la stratégie de sécurisation des intrants essentiels en matière de la santé et la nutrition de l'enfant. En effet, aucune rupture de stock d'intrants essentiels (vaccins, médicaments essentiels, test rapides VIH, aliments thérapeutiques) et nutritionnels n'a été enregistrée dans le pays grâce à l'acquisition et la distribution en temps réel et suivant les besoins requis. Pour le cas spécifique des vaccins, l'UNICEF a également facilité l'acquisition et la distribution des équipements de la chaîne de froid dans le cadre de la plateforme d'optimisation de la chaîne de froid (GAVI/CCEOP) visant à assurer une gestion de qualité des vaccins dans le pays. Ces actions visant un renforcement des capacités pour l'offre des soins de qualité par le biais des interventions à haut impact pour la santé maternelle, néonatale et infantile, ont abouti aux résultats suivants pour les enfants en 2018 :

Les dernières données partielles du système d'information sanitaire du premier semestre 2018 montrent que parmi les 7 187 naissances intervenues, 6 781 ont eu lieu dans un centre de santé, ce qui représente 94 % des naissances intervenues pour la période concernée.

En matière de la santé de l'enfant, 8 439 enfants des moins de 5 ans souffrant de diarrhée sur les 9 556 prévus soit 88 % ont été traités avec du SRO et Zinc et 6 811 enfants de moins de 5 ans suspectés de

pneumonie sur les 8 371 prévus pour la période ont reçu un traitement approprié par antibiotiques soit 82 %; 136 892 enfants de 0-59 mois ont été vaccinés contre la poliomyélite (114 %), contribuant ainsi à maintenir le statut « libre de la polio » pour Djibouti et 99 975 enfants ont été vaccinés contre la rougeole (95 %) à travers des campagnes de vaccination contre la poliomyélite et la rougeole dans tout le pays.

En matière de la prévention de la transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) sur les 7 807 femmes enceintes ayant reçu un conseil Pré-test VIH, 100 % d'entre elles ont été testées, et ont récupéré le résultat et 10 femmes enceintes séropositives sur 14 (78 %) ont été mises sous ARVs au cours du premier semestre 2018 alors que 100 % des nouveaux nés de ces mères VIH+ ont reçus des ARVs.

En matière de la lutte contre la malnutrition aiguë sévère, les données sur la prévalence de la malnutrition ainsi que la performance du système de prise en charge ne sont pas disponibles en raison de l'absence des enquêtes sur la nutrition et la faiblesse du système de suivi de routine du Ministère de la Santé. La conduite de l'enquête SMART au premier semestre de 2019 ainsi que le renforcement continu du système d'information du Ministère de la Santé contribueront à remédier à cette situation. A travers l'appui spécifique de l'UNICEF, 2 898 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été admis dans les formations sanitaires (96 % des cas attendus au cours du premier semestre et environ 48 % des cas attendus sur l'année). La supplémentation en vitamine A aux enfants de 6 à 59 mois a été effective à travers la vaccination de routine mais les données ne sont pas disponibles. Par contre, le déparasitage des enfants 6-59 mois a été intégré dans la campagne de rougeole et a eu une couverture de 95 %. Sur le plan du renforcement des politiques et stratégies, l'UNICEF a apporté un appui technique et financier à l'élaboration de la stratégie de prévention de la sous-nutrition, ainsi que son plan d'action – permettant ainsi au gouvernement de mobiliser un financement additionnel de la Banque Mondiale pour éliminer le retard de croissance à l'horizon 2030.

Les efforts de plaidoyer de l'UNICEF pour la cause de la santé et la nutrition des enfants ont contribué au renforcement de la coordination multisectorielle avec la mise en place d'un comité de coordination (projet zéro tolérance pour le retard de croissance) impliquant plusieurs secteurs (Affaires Sociales, Agriculture) ainsi que les partenaires bilatéraux (Banque Mondiale, Union Européenne, USAID), multilatéraux et les agences spécialisées des Nations Unies. De plus, dans le domaine de la génération d'évidences et pour palier à l'absence des données probantes et récentes sur la malnutrition à Djibouti, l'UNICEF a influencé le Gouvernement pour la réalisation d'une enquête SMART dont les résultats seront disponibles au premier trimestre 2019. Les résultats de cette enquête permettront de faire les ajustements nécessaires dans les stratégies et plans de lutte contre la malnutrition à Djibouti tout en facilitant un suivi des progrès réalisés jusqu'à ce jour.

Dans le domaine du partenariat et de la collaboration avec les autres agences du système des Nations Unies, l'appui de l'UNICEF Djibouti au Ministère a été fait en étroite partenariat collaboration avec l'OMS, notamment pour la vaccination. Dans le domaine de la nutrition, l'UNICEF Djibouti a tissé des partenariats avec des partenaires du système des Nations Unies notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et autres partenaires au développement tels que l'Union Européenne dans le cadre du projet nutritionnel du 11e FED. De plus, l'UNICEF grâce à son expertise technique a pu influencer de façon significative la conceptualisation d'un investissement de la Banque Mondiale à hauteur de 15 millions \$ et dans le cadre du projet de « zéro retard de croissance » a su assurer sa complémentarité avec les autres interventions en cours.

## Groupe d'objectifs 2:

Les actions de l'UNICEF dans le secteur de l'éducation et du développement des adolescents se sont déroulées autour de trois axes à savoir l'accès, la qualité et le renforcement du système.

S'agissant de l'accès, de façon concrète, 40 555 (18 421 filles) inscrits dans l'enseignement préscolaire / pré primaire, primaire, secondaire ont été atteints par les programmes soutenus par l'UNICEF aussi bien dans l'action humanitaire que le développement. De même, 4 266 adolescents (1 875 filles) de 10 à 19 ans ont participé à des programmes de développement des compétences de vie soutenus par l'UNICEF Djibouti pour l'apprentissage, l'autonomisation personnelle, la citoyenneté active et / ou l'employabilité. Ces données montrent une faible participation des filles qui s'explique par la réticence des familles à envoyer leurs filles dans des écoles éloignées, norme sociale défavorable aux filles et aussi à la perception du rôle de la fille dans la société. L'UNICEF Djibouti travaillera avec le Gouvernement pour développer des stratégies de scolarisation des filles et au changement des normes sociales qui sera basé sur les résultats de la recherche formative.

Dans le domaine de la génération d'évidences, l'UNICEF a soutenu le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle dans la conduite des études et recherches spécifiques en préparation du prochain Schéma Directeur. Un diagnostic des structures d'éducation préscolaire (SEP) a été réalisé et devrait permettre de finaliser la stratégie du préscolaire dès le début de l'année 2019. Le diagnostic des SEP a montré que, malgré des moyens très limités et en l'absence d'un cadre formalisé et uniforme, la plupart des centres d'éducation préscolaire s'efforce autant que possible de fournir à la petite enfance des services, bien que très diversifiés. La révision de l'étude sur les enfants en dehors de l'école a été entamée et cible aussi bien les populations sédentaires, les populations flottantes, les nomades que les réfugiés avec une enquête de ménage spécifique pour ces derniers. Les résultats de cette étude permettront de mieux connaître le profil des enfants non-scolarisés et de développer des stratégies ciblées afin d'adresser les causes sous-jacentes du décrochage et de la non-scolarisation des enfants. Un état des lieux des dortoirs comme une stratégie de scolarisation des filles a été réalisée et les résultats sont en cours de finalisation.

Un plaidoyer fort a été mené auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle en vue de la reconnaissance du programme des centres d'éducation de deuxième chance, appelés Centres Lire, Ecrire et Compter (LEC), par le Ministère et l'intégration systématique des sortants dans le système formel. Une analyse du fonctionnement des centres LEC a été conduite par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle et l'officialisation du transfert des sortants en 5e année, dans les collèges et la formation professionnelle avec un taux de réussite de 75,23 %, réalisée. Enfin, les données des centres LEC ont été intégrées dans l'annuaire statistique.

L'UNICEF a fourni des services spécifiques dans le but de réduire les coûts de la scolarisation pour les familles et contribuer à la qualité des services d'éducation. Ainsi, 39 697 kits individuels ont été distribués dans les écoles primaires des milieux ruraux, les zones urbaines défavorisées et les sites de réfugiés. 54 kits Early Child Development ont été distribués dans les garderies communautaires et les classes préscolaires publiques

En ce qui concerne la qualité, sur la base des conseils et orientations fournis par l'UNICEF Djibouti, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle a décidé d'intégrer les compétences de vie dans le curriculum du fondamental en cours de révision sur la base du cadre conceptuel et programmatique de l'éducation aux compétences de vie et la citoyenneté développé par l'UNICEF. Une mission d'appui technique a abouti à l'identification des besoins et une proposition de plan de travail et de calendrier pour l'ensemble du processus.

Dans l'optique de ne laisser personne de côté, l'UNICEF Djibouti a renforcé les capacités du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle dans la modélisation des écoles rurales à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'écoles et d'un paquet d'interventions dans 30 écoles rurales. Ainsi, 172 enseignants (tous des hommes - 10% des enseignants du primaire dans le pays) ont été formés sur des aspects centraux de l'enseignement (gestion des classes multigrades, renforcement de l'articulation à l'oral et à l'écrit, évaluation formative et planification/gestion de projets d'écoles). Le fait que les enseignants formés soient tous des hommes s'explique par le fait que seuls les hommes sont affectés dans les écoles rurales alors que les femmes restent dans les centres urbains. En outre, des projets d'écoles axés sur la lecture, les activités ludiques et les jardins scolaires ont été développés avec les enseignants et la communauté. 29 écoles sur les 30 ont bénéficié de

maintenance ou d'installations solaires pour faciliter leur accès à l'énergie. A la fin de l'année scolaire 2017/2018, les résultats des élèves à l'OTI pour les écoles ciblées ont augmenté significativement et un taux de réussite variant entre 50 et 100 % dans 70 % des écoles ciblées a été enregistré.

Dans le cadre du renforcement du système, au cours de l'année 2018, l'UNICEF a mobilisé des partenariats en faveur de l'éducation des enfants à Djibouti en jouant un rôle clé dans le secteur de l'éducation et en contribuant significativement à l'atteinte des résultats du Plan d'Action pour l'Education aux côtés des partenaires comme la Banque Mondiale, l'USAID, la JICA, le PAM et l'UNHCR. En tant que chef de file du secteur de l'éducation, l'UNICEF Djibouti a accompagné le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle dans la coordination du secteur. L'UNICEF Djibouti a assuré le fonctionnement du groupe local des partenaires de l'éducation et des dialogues fructueux autour des questions comme l'inclusion des réfugiés dans le système éducatif national, la reconnaissance des programmes d'éducation de deuxième chance pour les enfants en dehors du système scolaire, la revue sectorielle conjointe, la mobilisation des fonds, notamment des fonds du Global Partnership for Education (GPE) et la révision/extension du Plan d'Action de l'Education. L'UNICEF a contribué à faire de ce mécanisme de coordination le plus fonctionnel dans le pays. L'UNICEF Djibouti a aussi contribué à la mobilisation des ressources dans le cadre notamment des fonds à effet multiplicateur du GPE. Finalement, dans le cadre du partenariat, l'UNICEF Djibouti a lancé un groupe de travail sur l'emploi et l'employabilité des adolescents et jeunes qui regroupe non seulement les agences concernées du système des Nations Unies, mais aussi d'autres partenaires techniques et financiers, tels que USAID, l'UE et l'AFD.

Pour ce qui est de la programmation pour obtenir des résultats à l'échelle, un appui substantiel a été apporté au développement de politiques. Le plan d'action de l'éducation a été révisé et étendu jusqu'à 2020 avec le financement du GPE. Le plan d'action de l'éducation 2017-2020 est axé sur l'équité et la qualité des apprentissages, est budgétisé et prend en compte la contribution des partenaires du secteur. Une ébauche de la stratégie du préscolaire qui couvre le privé, le public et le communautaire est disponible et a pour vocation de régler l'ensemble du sous-secteur de l'éducation préscolaire et d'étendre l'accès de la petite enfance à des préapprentissage de qualité.

Enfin, l'UNICEF a plaidé avec succès pour une collaboration plus étroite entre les différents ministères connexes comme le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle et le Ministère de la Femme et de la Famille dans le cadre du développement de la petite enfance, entre le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour le développement de l'adolescence et entre le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle le Ministère de la Femme et de la Famille et le Ministère de l'Enseignement Supérieur dans le cadre de l'analyse sectorielle.

### Groupe d'objectifs 3:

En 2018, l'UNICEF Djibouti a continué à œuvrer dans le domaine de la programmation pour obtenir des résultats à l'échelle en termes de protection de l'enfant en renforçant le système de justice adapté aux enfants et en apportant un appui technique au renforcement du cadre politique et légal. C'est notamment à travers l'élaboration des décrets d'application du Code de Protection de l'Enfant portant sur les mesures alternatives à la détention et l'aide juridique et à travers l'élaboration des modes opératoires normalisés pour les enfants en contact avec la loi. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'analyse des goulots d'étranglement réalisée en 2017, l'UNICEF a appuyé le pays dans l'élaboration de la loi portant sur les faits d'état civil et réalisé un état de lieux des centres d'état civil. La proposition de loi permettra de lever les blocages aussi bien au niveau législatif et politique qu'au niveau de l'offre et de la demande des services. Finalement, grâce à l'appui technique et financier de l'UNICEF, un document d'orientation de la protection de l'enfant a été élaboré avec 8 objectifs parmi lesquels figure la mise en place d'un système de protection pour la prévention et la prise en charge des enfants à risque et victimes de violence.

Pour la mise en œuvre du document d'orientation, le renforcement des capacités de 20 assistants



sociaux des ministères responsables de la protection de l'enfant a porté sur le référencement et la prise en charge des enfants à risque et/ou victimes de violences, donnant lieu à la prise en charge de 5 enfants victimes de violence et de maltraitance par les assistants sociaux pendant les trois derniers mois de l'année 2018.

La section de protection de l'enfant continue de renforcer et modéliser des services de protection pour les enfants en contact avec la loi et les enfants en mouvement. A travers un partenariat avec une ONG locale, l'Association pour la promotion des droits de l'enfant (APPDEM), le programme a continué la dissémination du code de protection juridique de l'enfant dans les régions de l'intérieur et a touché plus 400 personnes composées de représentants d'association, leaders communautaires, préfets et forces de sécurité pour la sensibilisation sur les droits de l'enfant et la situation des enfants en mouvement. De plus, 8 mineurs, dont 2 filles en contact avec la loi ont bénéficié d'appui psycho-social et d'aide juridique.

Dans le cadre de son partenariat avec l'ONG Caritas, le programme a touché 800 enfants de la rue, dont la majorité sont issus de l'immigration, qui ont pu bénéficier d'un paquet de services tels que l'appui psycho-social, l'alphabétisation, la fourniture de la nourriture, les soins médicaux, les activités récréatives, l'hygiène, la prévention du VIH/SIDA. Parmi ces enfants, 441 ont bénéficié de soutien psychosocial ; 347 ont participé aux ateliers de renforcement de capacités dans le domaine de la couture, cuisine, confection de bracelets et enfin 42 enfants poursuivent leur scolarité aux LEC. Caritas a pu procéder à la réunification de 29 garçons avec leurs familles à Djibouti et rapatrier 42 enfants en Éthiopie aux fins de la réunification familiale.

Dans le cadre des interventions visant le changement de comportement et des normes sociales, du programme conjoint pour l'abandon des MGF, l'UNICEF a appuyé l'Union National des Femmes Djiboutiennes (UNFD) à réaliser l'extension des comités de gestions communautaire (CGC) sur 6 nouveaux sites (sur les 7 prévus en début de l'année). L'extension des sites des CGC a pour objectif de faire bénéficier les communautés dans les zones ayant le taux de prévalence élevé d'un certain nombre de compétences techniques, managériales et organisationnelles mais aussi en leadership. Ceci leur permettra de contribuer à la prévention et la protection des enfants victimes de la discrimination et de la violence en particulier des MGF. L'UNICEF Djibouti continue à appuyer l'organisation des dialogues communautaires en partenariat avec le Ministère des Affaires musulmanes et l'UNFD à travers un groupe de 33 leaders religieux et les CGC. Au total, 396 dialogues communautaires et une réunion intercommunautaire ont été organisés par les chefs religieux et les CGC en faveur de l'abandon des MGF et atteint 24 314 personnes (8 757 femmes, 6 808 hommes, 5 349 filles et 14 % de garçons) soit 57 % par rapport à la cible de l'année.

Le programme communautaire a pu accroître la visibilité du programme et de ses interventions auprès du grand public grâce à la diffusion de 15 émissions télévisées et la production de 2 articles de presse couvrant l'extension des nouveaux sites, les dialogues communautaires et les interventions menées par l'UNFD et le ministère des Affaires musulmanes, soutenues par l'UNICEF au niveau national.

UNICEF a renforcé les capacités des 12 comités de surveillance dont le rôle est d'identifier et soutenir les filles à risque des MGF afin de les sauver de ce fléau. Aussi, le comité de surveillance a pour rôle la collecte des données sur les cas des MGF évités dans la communauté. Ces comités de surveillance ont élaboré une stratégie de communication pour protéger les filles contre les MGF en effectuant des visites à domicile et en instaurant un climat de confiance avec les familles. Ainsi 160 filles ont été sauvées des MGF en 2018 par les comités de surveillance. Ils continuent à effectuer un suivi de proximité pour les 254 filles toujours à risque d'être excisées.

En termes de partenariat et collaboration avec les autres agences du système des Nations Unies, l'UNFPA reste un partenaire privilégié pour les interventions en faveur de l'abandon des MGF. Quant aux politiques, services et évidences sur les enfants en mouvement, l'UNICEF Djibouti s'assure de coordonner ses actions avec l'OIM. Dans le cadre des services de protection pour les enfants réfugiés, l'UNICEF a signé une lettre d'accord et un plan d'action conjoint avec le HCR. Le groupe de travail

sur la protection des enfants en situation d'urgence, redynamisé par l'UNICEF en 2018, assure la coordination des actions de tous les intervenants gouvernementaux, agences du système des Nations Unies et de la société civile dans les sites de réfugiés.

#### Groupe d'objectifs 4 :

Selon les derniers chiffres de l'enquête EDAM 4 (2017), le taux d'accès à l'eau potable est de 90 % au niveau national. Cependant, des fortes disparités persistent entre la capitale (98 %) et le reste du pays, avec le taux le plus bas de 45,5 % dans la région de Tadjourah. L'accès à l'assainissement est de 77,6 % au niveau national, mais est caractérisé par des disparités entre la capitale (89,3 %) et le reste du pays, avec les taux d'accès les plus réduits dans les régions d'Obock et de Tadjourah (29,5 % et 29,7 % respectivement).

En 2018, à travers des programmes pour obtenir des résultats à l'échelle, l'UNICEF a pu renforcer les services en approvisionnement d'eau potable pour atteindre environ 7 242 personnes issues de communautés rurales, y compris 3 882 personnes touchées par des crises humanitaires et environ 320 élèves dans 3 écoles. En vue de renforcer la résilience de ces communautés face aux désastres naturels, l'UNICEF Djibouti a financé la mise en place de quatre adductions d'eau potable dotées de système de pompage solaire. Quant au renforcement des services d'assainissement, deux communautés rurales isolées représentant 1 404 personnes ont bénéficié de latrines à double fosses et 720 personnes ont bénéficié de la mise en norme de leurs installations sanitaires en réponse à la crise humanitaire liée à l'inondation due au cyclone Sagar qui a impactée négativement une grande proportion des habitants de la ville de Djibouti.

Pour ce qui est de la promotion des bonnes pratiques d'hygiène, environ 54 200 personnes ont été atteintes par les interventions de sensibilisation à l'hygiène. Ce résultat a été obtenu grâce non seulement au renforcement du partenariat stratégique au niveau opérationnel avec les ONGs, mais aussi à l'extension des interventions pour couvrir non seulement les populations affectées par les différentes urgences, mais aussi les populations hôtes autour des camps des réfugiés, des camps de personnes déplacées et tout le long du corridor des migrants.

Au niveau institutionnel, le programme a appuyé l'introduction et le démarrage de l'approche participative communautaire à titre de démonstration dans trois communautés, consistant à responsabiliser les communautés dans le processus d'adoption de bonne pratique d'hygiène.

L'adhésion du partenaire gouvernemental en charge du secteur WASH à cette nouvelle approche va permettre un passage à l'échelle rapide dans le pays au cours des prochaines années.

Par ailleurs, le programme a également pu atteindre la majorité de la population de la ville de Djibouti (estimée à 60 % de la population totale du pays) avec des messages d'hygiène lors de la Célébration de la Journée Mondiale du Lavage des Mains au savon, à travers le partenariat avec la Mairie de Djibouti et en collaboration avec le Ministère de l'Education. Ce partenariat avec la Mairie de Djibouti et le Ministère de l'Education constitue un point d'entrée stratégique pour initier et développer la programmation en matière d'Eau d'Assainissement et d'Hygiène (EAH) en milieu urbain ainsi qu'une opportunité de plaider auprès du Ministère de l'Education en vue de mettre en place une stratégie nationale sur l'EAH dans les écoles.

Enfin, durant l'année 2018, UNICEF Djibouti a fourni un appui financier et technique à la Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR) pour renforcer le cadre programmatique de référence et ses capacités de planification stratégique. En effet, le programme a contribué au développement et l'adoption du plan de contingence sectoriel qui définit les risques de catastrophes et scénarios les plus probables et décrivant les options de réponse spécifiques. D'autre part, un appui a été apporté pour améliorer les capacités nationales en matière d'évaluation rapide des besoins en EAH dans une situation d'urgence. L'UNICEF a également appuyé le développement d'un système de suivi et évaluation du secteur EAH afin de produire des évidences pour mieux renseigner les orientations programmatiques.

## Groupe d'objectifs 5:

Dans le cadre de la programmation pour des résultats à l'échelle pour la protection sociale, l'UNICEF a appuyé le Secrétariat d'État aux Affaires Sociales pour renforcer le cadre programmatique de la protection sociale non-contributive à travers l'appui du Centre Internationale des Politiques (IPC) à élaborer les scénarios de budgétisation pour toutes les cibles de la stratégie nationale de la protection sociale, y compris pour le revenu pour enfant. Les scénarios élaborés par IPC aideront à mettre en place le revenu pour enfants, personnes âgées et personnes handicapées.

En termes de renforcement des capacités, l'UNICEF a organisé une formation sur la communication pour le développement en faveur du personnel du Secrétariat d'état aux affaires sociales et autres départements sectoriels à caractère social. Ainsi, 90 % des personnes formées ont amélioré leurs connaissances sur la communication pour le développement.

Le renforcement des capacités du personnel du Secrétariat d'État aux Affaires Sociales s'est poursuivi par un échange d'expérience avec la Tunisie où 11 assistants sociaux se sont rendus pour bénéficier de l'expérience de ce pays dans le travail social. Afin d'introduire les notions de gestion des cas et référencement dans le travail des guichets sociaux, l'UNICEF a financé un appui technique de l'Ecole Nationale d'Administration Publique (ENAP) du Canada afin d'explorer la possibilité de mettre en place un guichet unique qui disposerait d'un service de tri et d'orientation pour une prise en charge efficace des cas.

Les efforts de plaidoyer de l'UNICEF ont contribué à ce que le gouvernement intègre la pauvreté monétaire des enfants dans l'enquête de pauvreté EDAM 4 qui rapporte un taux de pauvreté monétaire des enfants de 23 % au niveau national. Ce taux est de 68 % en milieu rural.

Ces résultats ont été atteints grâce aux efforts du Gouvernement de Djibouti pour mettre en place un système de protection sociale inclusif et des partenariats stratégiques avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le PAM et autres partenaires bilatéraux. Le groupe de coordination des partenaires de la protection sociale assure la cohérence et la complémentarité entre les interventions soutenues par les partenaires techniques et financiers, mais reste limité par rapport à la coordination intersectorielle.

## Genre:

L'UNICEF Djibouti contribue à deux priorités ciblées du Plan d'Action Global Genre (éducation secondaire pour les filles et prévention du VIH) et à trois priorités intégrées (soins de santé maternelle, égalité du genre dans l'accès à l'éducation et prévention des violences basée sur le genre).

Ainsi, un état des lieux des dortoirs a été réalisé et permis de constater que seuls 22,8 % des dortoirs existants sont fonctionnels. Les dortoirs constituent pour le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle une des stratégies privilégiées pour promouvoir la scolarisation au niveau secondaire, étant donné que les écoles se trouvent souvent loin des habitations des élèves. Parmi les dortoirs qui sont opérationnels, aucun n'accueille des filles car les parents craignent pour leur sécurité, les dortoirs étant mal équipés et sans surveillance/encadrement. Toutefois les parents sont favorables à envoyer leurs filles dans les dortoirs si un nouveau modèle de dortoirs équipés et offrant des conditions de surveillance acceptable est mise en place.

De plus, 3 122 adolescents (dont 1 400 filles) de 10-19 ans ont été informés et sensibilisés sur les modes de transmission et les moyens de prévention du VIH/SIDA à travers des sessions thématiques animées par des adolescents eux-mêmes et la célébration de la semaine nationale de lutte contre le VIH.

L'UNICEF a continué à renforcer les capacités des professionnels de la santé à dispenser des soins de qualité pendant les consultations pré et post-natales et pendant les accouchements qui ont lieu dans un milieu assisté.

Dans le cadre du programme conjoint pour l'abandon des MGF avec l'UNFPA, le programme

communautaire pour la promotion des normes sociales et l'abandon des MGF a été étendu sur 6 nouveaux sites et a atteint plus de 24 000 personnes avec des messages sur les pratiques sociales essentielles. De plus, l'UNICEF a impliqué 33 leaders religieux dans les dialogues communautaires.

Humanitaire :

La stratégie humanitaire de l'UNICEF à Djibouti vise à renforcer la capacité du Gouvernement de coordonner la préparation à l'urgence et à y faire face, tout en renforçant la capacité de la population locale à faire face aux crises et à renforcer les systèmes sociaux. Dans ce sens, l'UNICEF est en train de transformer sa stratégie de réponse humanitaire en stratégie de développement à long terme afin d'aider les communautés à faire face aux situations d'urgence chroniques et prolongées, renforçant ainsi le lien entre le développement et humanitaire.

Dans le cadre du programme de développement, un appui est fourni pour améliorer l'accès durable à des services sociaux de base de qualité pour les communautés locales et les populations touchées par les situations d'urgence. Dans les régions où la prévalence de la malnutrition aiguë sévère est élevée et où le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur au seuil d'urgence, l'UNICEF continue de fournir une aide humanitaire en fournissant des services thérapeutiques aux enfants touchés. En outre, les interventions visant à accroître l'accès à l'eau et à promouvoir des comportements hygiéniques ciblent les communautés touchées par l'insécurité alimentaire afin de créer des synergies entre les interventions WASH et les interventions nutritionnelles. La réponse humanitaire donne la priorité aux besoins des réfugiés et des migrants, en particulier des mineurs non accompagnés, à l'éducation des enfants réfugiés et à la prévention et à la réaction rapide en cas de diarrhée aqueuse aiguë et d'épidémie de choléra.

En 2018, l'appui de l'UNICEF dans le cadre de la réponse humanitaire a permis d'atteindre 2 898 enfants souffrant de malnutrition sévère avec les soins requis et de vacciner 99 975 enfants de 6-9 mois contre la rougeole.

Dans le domaine de l'eau, hygiène et assainissement, 3 000 ménages dont 2 000 affectés par le cyclone Sagar et 1 000 déplacés ont reçu des kits essentiels d'hygiène et bénéficié de la réhabilitation des latrines endommagées par le cyclone (350 latrines et 40 latrines publiques construites / 350 latrines réhabilitées). En réponse au cyclone, un partenariat stratégique avec plusieurs ONGs, y compris SOS Sahel, le Croissant Rouge et l'Association pour le Développement Intégré de Mabla (ADIM) a permis de toucher plus de 54 000 personnes avec des messages clés sur l'hygiène sur l'ensemble des sites affectés par les urgences.

Dans le domaine de la protection sociale, 2 000 ménages affectés par le cyclone Sagar ont reçu des coupons incluant des vivres et non-vivres. Des financements acquis de la Banque Africaine de Développement et le Gouvernement du Japon ont permis d'entamer la réhabilitation des 17 écoles endommagées par le cyclone qui sera achevé en 2019.

Au cours de la réponse au cyclone Sagar, l'UNICEF Djibouti en association avec les autres acteurs (ONGs, Mairie Urbaine de Djibouti essentiellement) a impliqué les populations (ménages) affectées dans l'identification des besoins spécifiques de réhabilitation des latrines familiales endommagées par le Cyclone, le suivi des travaux de réhabilitation des latrines (dans le site de Djibouti) et de construction de latrines (site des personnes déplacées de Damerjog) et une enquête post Sagar réalisée par le système des Nations Unies à Djibouti a permis de collecter des informations sur la satisfaction des bénéficiaires – permettant ainsi de renforcer la responsabilité vis-à-vis des populations affectées. Pour l'accès à l'éducation, les soutiens de l'UNICEF ont permis de couvrir 6 100 enfants réfugiés, migrants et déplacés, dont 2 867 filles, qui ont eu accès à une éducation formelle et non formelle dans des camps de réfugiés, les écoles et les centres Lire, Ecrire et Compter. Plus spécifiquement dans le camp des déplacés de Damerjog, l'UNICEF a également soutenu la mise en place des espaces amis des enfants et fournis des kits scolaires, des kits adolescents et des kits d'éveil pour les enfants et adolescents. En outre, l'UNICEF a pu sécuriser des financements de la Banque Africaine de Développement et le Gouvernement du Japon pour la réhabilitation des 17 écoles.

En termes de protection de l'enfant, le partenariat avec Lutheran World Federation (LWF) a permis de placer 184 enfants, dont 101 filles, sur les 245 enfants non accompagnés ou séparés de leurs familles dans des familles d'accueil au sein des villages de réfugiés. De plus, 9 642 enfants, dont 4 801 filles, sur les 10 000 enfants ciblés, ont bénéficié d'un soutien psychosocial. En vue de renforcer la réponse humanitaire globale de la protection de l'enfant, l'UNICEF en collaboration avec le HCR a mis en place un groupe de travail qui se réunit régulièrement avec tous les acteurs de la protection de l'enfant afin d'assurer une meilleure coordination des services de protection pour les enfants réfugiés. Ce groupe de travail a élaboré des procédures opérationnelles standards pour la gestion des cas de protection des enfants réfugiés contre les violences, abus et exploitation et renforcé les capacités de 30 acteurs de la protection de l'enfant sur les appuis psychosociaux en situation humanitaire.

### Domaines d'intervention intersectoriels

Au cours de la première année de mise en œuvre du programme de coopération 2018-2022, l'UNICEF a mis un accent sur les domaines d'intervention intersectoriels, notamment la petite enfance (y compris à travers l'approche 1 000 jours), le développement des adolescents et les pratiques sociales essentielles (PSE). La définition de mécanismes de responsabilité et points d'entrée clairs au niveau du bureau a permis de faire des avancées dans tous ces domaines.

Dans le domaine de la petite enfance, un concept de centre intégré de développement de la petite enfance a été élaboré en soutien au Ministère de la Femme et de la Famille. Ces centres deviendront des points d'entrée pour être déployés dans des centres de développement de la petite enfance qui deviendront des plateformes pour le déploiement d'activités d'engagement communautaire et parental autour des premiers 1 000 jours. De plus, les interventions qui ciblent la survie et le développement des enfants pendant les premiers mille jours de leur vie sont déjà intégrés au niveau du programme CSD. Pour ce qui est du programme développement des adolescents (qui se situe au niveau du programme éducation), l'UNICEF a élargi en 2018 le partenariat pour inclure le Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports dans une perspective de redynamiser les Centres de Développement Communautaire et les transformer en plateformes pour l'engagement des adolescents et transfert de compétences. De plus, le programme compétences de vie a été ajusté pour inclure des approches « peer-to-peer » et sera révisé en 2019 pour devenir un programme plus holistique, centré sur les réalités des adolescents d'aujourd'hui à Djibouti. Finalement, un partenariat a été conclu avec le Centre de Technologie et d'Innovation pour le Développement visant à créer des opportunités d'engagement avec les adolescents et jeunes autour des nouvelles technologies.

Quant aux PSE et aux interventions de communication pour le changement de comportements plus généralement, l'UNICEF en collaboration avec le Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports a initié une recherche formative afin d'explorer les déterminants de l'adoption de comportements ayant un impact sur les droits des enfants au niveau des ménages. Les résultats de cette recherche vont permettre la formulation de messages ciblés afin de promouvoir l'adoption de pratiques favorables à la survie, le développement et la protection des enfants dans le cadre des interventions C4D appuyées par l'UNICEF. L'année 2018 a également permis d'entamer l'institutionnalisation de la promotion intégrée des pratiques sociales au niveau du Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports.

### Part 3: Lessons learned and constraints

La théorie de changement et le cadre des résultats qui sous-tendent le programme pays 2018-2022 prévoient dans un premier lieu des investissements dans trois domaines à travers les différents secteurs. Selon l'analyse de la situation effectuée avant l'élaboration du programme pays, ces trois domaines sont considérés comme des déterminants critiques des changements dans l'accès aux services de qualité et l'adoption de comportements favorables à la survie, au développement et à la protection des enfants par les familles:

- i) Le renforcement du cadre politique, stratégique et la coordination (environnement favorable) ;
- ii) Le renforcement de l'offre de services en termes de qualité et couverture (offre des services) ;
- iii) Le renforcement de la demande des services et l'abandon de normes sociales néfastes (demande).

Ces déterminants sont exprimés à travers les 12 produits qui contribuent aux 3 effets programmatiques relatifs à i) la survie de l'enfant ; ii) l'éducation et le développement des adolescents et iii) la protection sociale et la protection de l'enfant. Selon la théorie de changement, c'est en adressant les trois déterminants que les effets du programme pays concernant l'accès aux services de qualité et l'adoption des bonnes pratiques au niveau des familles seront réalisés.

Après cette première année de mise en œuvre, la théorie de changement semble toujours être valable dans le contexte de Djibouti. Ceci est sans doute dû au fait qu'il n'y a pas eu de changement significatif dans le contexte de programmation depuis l'élaboration du programme de coopération. Les principaux défis auxquels la mise en œuvre du programme de coopération a été confronté sont en 2018 sont i) la disponibilité limitée de données fiables pour appuyer la programmation et la prise de décision ; ii) les mécanismes de coordination faibles ou absents dans plusieurs secteurs clé et iii) le processus de décentralisation qui n'est pas encore opérationnel dans un contexte où plusieurs partenaires gouvernementaux ont des faibles capacités de supervision et suivi sur le terrain. Concernant la disponibilité des données, l'absence de données d'enquête à jour sur les indicateurs clés de la situation des enfants depuis 2012 pose un défi considérable d'un côté pour le suivi des progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et les autres objectifs nationaux de développement et de l'autre côté représentent un obstacle pour la prise de décision basée sur des évidences. Les systèmes administratifs produisent des données de qualité variable qui ne sont pas systématiquement partagées en temps opportun. Par conséquent, des approches de planification fondées sur des données probantes ne sont pas encore systématiquement adoptées par les partenaires gouvernementaux. En 2019, l'UNICEF appuiera la conduite de l'enquête SMART en partenariat avec le Ministère de la Santé et la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques afin de produire des données à jour sur la malnutrition. De plus, en concertation avec les autres partenaires au développement, l'UNICEF continuera à plaider pour la planification d'une enquête couvrant de façon globale les indicateurs de bien-être de l'enfant dans les années à venir. Finalement, dans chaque secteur, les programmes appuieront les systèmes d'information sectoriels afin de renforcer la qualité et la complétude des données ainsi que les capacités d'analyse.

Les mécanismes de coordination sectoriels entre partenaires bien qu'existants au niveau conceptuel, ne sont pas fonctionnels dans la majorité des secteurs, avec les exceptions notables de l'éducation et de la protection sociale. Par conséquent, les actions des différents intervenants gouvernementaux et des partenaires techniques et financiers souffrent parfois d'un manque de coordination et il y a un risque réel de duplication des actions, notamment dans les secteurs ou domaines qui attirent l'intérêt de beaucoup d'acteurs. En outre, l'absence de mécanismes de coordination entraîne dans certains secteurs ou sous-secteurs un vide ou un manque de clarté en termes de leadership sur des thématiques données. En réponse à cette situation, l'UNICEF continuera en 2019 à participer activement aux groupes sectoriels qui existent et à plaider sous le leadership de la Coordinatrice Résidente pour l'établissement des autres groupes de coordination.

Djibouti a entamé un processus de décentralisation, cependant, le transfert des compétences vers les collectivités locales n'est pas encore effectif dans tous les domaines et n'est pas toujours accompagné d'un renforcement des ressources financières et humaines qui permettraient aux collectivités locales de jouer pleinement leur rôle. Ceci se traduit en de capacités limitées au niveau des collectivités locales pour offrir des services sociaux de base aux citoyens avec la qualité requise (tels que l'enregistrement des naissances). De plus, la faiblesse des mécanismes de suivi et de supervision dans les ministères sectoriels empêche le suivi des programmes et l'encadrement du personnel sur le terrain. En 2019, l'UNICEF continuera à renforcer les mécanismes de suivi et de supervision dans les ministères sectoriels et veillera à identifier des modalités pour l'engagement des collectivités locales dans la réalisation des droits des enfants à Djibouti.

Quant aux leçons apprises, en 2018 le bureau a fait face à une situation d'interruption prolongée des relations de travail avec un ministère. Dans l'absence d'un plan de travail signé, il était impossible pour l'UNICEF de continuer les activités en partenariat avec ce ministère, entraînant un risque d'une dégradation de la situation des enfants. Néanmoins, après une analyse de l'environnement programmatique et une évaluation des risques, le bureau a pu conclure un partenariat avec une ONG nationale, l'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD), afin d'étendre les activités de prévention à travers des interventions visant un changement de comportement au niveau des ménages, de mobilisation sociale et engagement communautaire. Ceci a permis non seulement de combler un fossé, mais aussi d'élargir le partenariat avec l'UNFD qui continuera à contribuer à la réalisation des droits de l'enfant au niveau communautaire pendant les années à venir.

Pour ce qui est de la réponse à l'urgence, la leçon apprise pour 2018 porte sur l'importance de la mise en place des accords stand-by avec des ONG qui peuvent être activés très rapidement en cas de situation humanitaire aigue. Etant donné que le plan de préparation à l'urgence de l'UNICEF Djibouti pour 2018 était focalisé sur la situation humanitaire chronique, le bureau a dû passer du temps pour élaborer des accords avec des ONGs dans le cadre de la réponse au cyclone Sagar. Sur base de cette expérience, l'UNICEF veillera à prioriser pour le premier trimestre de 2019 le développement de partenariats « stand-by ». Ceci permettra un déploiement plus rapide des interventions sur le terrain en cas d'urgence.